




Programme de la formation

les fondamentaux du foncier

-  Mixte sur site et à distance
-  7 heures sur 1 jour(s)
-  Salarié en poste, Indépendant et dirigeant, Agent de la fonction publique
-  Sur devis

Description courte

Connaitre les termes, les acteurs et les conditions de maîtrise du foncier : acteurs, documents de la propriété, valeur et procédures

Profil des participants

Agent immobilier / salariés bailleurs sociaux / salariés gestionnaire immobilier

Prérequis

aucun

Objectifs

Connaitre les termes, les acteurs et les conditions de maîtrise du foncier : acteurs, documents de la propriété, valeur et procédures

Contenu

Les acteurs de la propriété :

- Propriétaire
 - Le propriétaire unique
 - Le propriétaire en indivision
 - Le propriétaire en Société
 - Comment devenir propriétaire

 - Notaire
 - Rôle du notaire
 - Les documents réalisés par le notaire
 - L'enregistrement des actes notariés

 - Le Géomètre expert
 - Différence entre un géomètre expert et un topographe
-

Les documents de la propriété :

- Le titre de propriété
 - L'acte de propriété
 - Le compromis de vente
 - La promesse de vente
 - La promesse d'affectation hypothécaire
 - La publication d'un titre de propriété
 - L'enregistrement d'un titre au bureau des hypothèques
 - La constitution d'hypothèques (prêt hypothécaire, saisie avec constitution d'hypothèque, ...)

- Des droits et jouissances
 - Propriété (sol, sous-sol, bâti, agricole, ...)
 - Jouissance
 - Servitude (temporaire ou définitive)
 - Les servitudes de tréfond

- La cartographie
 - Le cadastre
 - Le plan de bornage
 - Le plan topographique
 - Le PLU, le PLUI, le POS...
 - La cartographie du risque (PPR, PPRN, PPRI, ...)
 - Les zones réservées
 - Les zones inconstructibles

La valeur du terrain :

- L'analyse de la capacité d'aménagement du terrain
 - Démolition de l'existant possible
 - Forme du terrain
 - Utilisation et exploitabilité du site

- L'étude de faisabilité
 - Simulation architecturale
 - Etude de capacité

Les procédures permettant de rendre un terrain constructible :

- Le permis de construire
 - Le permis d'aménager
 - La déclaration de travaux
-

-
- L'étude d'impact
 - L'étude Loi sur l'Eau
 - L'étude de dépollution des sols
 - L'étude géotechnique
 - L'étude de marché

Mode de validation

quizz
